

En effet il s'agit de deux assemblées:

La première extraordinaire, qui fut consacrée à l'adaptation du Statut d'Alwan Fannia à la loi 30/09 relative à l'éducation physique et le sport. Un nouveau texte fut adopté à l'unanimité dans l'optique de demander l'habilitation de notre association auprès du département de la J&S, au titre de cette loi.

La deuxième Assemblée Générale électorale, fut destinée à la présentation du rapport moral et financier et leur adoption, suivi de l'élection du nouveau "Comité Directeur" élargi de l'association (13 membres) qui fut composé comme suit:

<u>Président:</u>	Mohamed Moubarak RIAN
<u>Premier vice-président :</u>	Abdessalam MOUISSOU
<u>Deuxième vice président :</u>	Ahmed MAJDOULINE
<u>Secrétaire Général :</u>	Omar RAHMOUNI
<u>Secrétaire Général Adjoint :</u>	Saad RIAN
<u>Trésorier :</u>	Abdenour HMAMOU
<u>Trésorier Adjoint :</u>	Rachid EL OUARAGLI
<u>Conseillers:</u>	Bouchta El GOMRI
	Mouad BELAMIN ALAMI
	Mokhtar ZITANE

Kacem RIAN

Abdemonib ACHAB

Mosaab BELAMIN ALAMI.

Plusieurs points ont été discutés lors de cette Assemblée.

Notamment **l'ajournement du Festival International** d'Échecs de Chefchaouen (19eme édition) en juillet 2022, l'évolution inquiétante de la crise interminable de la FRME, ou bien l'avancement du projet de documentation de l'histoire et activités d'Alwan Fannia, avec une proposition de date (mars/avril 2022) coïncidant avec la 45eme année de la fondation de notre club (fin mars 1977). pour organiser une cérémonie ou événement présentant ce grand travail de mémoire collective.